Comment ça se passe?

SEPTEMBRE 2023 · JUIN 2024

3 COMMISSIONS/AN

- Mardi 12 décembre 2023 pour les secteurs de Nevers, de Decize et de Cosne-Cours-sur-Loire
- Mardi 19 décembre 2023 pour les secteurs de Clamecy, et de Château-Chinon
- Jeudi 18 janvier 2024
 pour les secteurs de Nevers,
 de Decize et de Cosne-Cours-sur-Loire
- ▶ Jeudi 25 janvier 2024 pour les secteurs de Clamecy, et de Château-Chinon
- Vendredi 15 mars 2024
 pour les secteurs de Nevers,
 de Decize et de Cosne-Cours-sur-Loire
- Vendredi 22 mars 2024 pour les secteurs de Clamecy, et de Château-Chinon
- Lundi 06 mai 2024
 pour les secteurs de Nevers,
 de Decize et de Cosne-Cours-sur-Loire
- Lundi 13 mai 2024
 pour les secteurs de Clamecy,
 et de Château-Chinon

SESSIONS PLÉNIÈRES

- Mardi 14 novembre 2023
 Salle François Mitterrand
- Mardi 13 février 2024 Salle François Mitterrand
- Mardi 11 juin 2024 Salle François Mitterrand

À CHAQUE FOIS

- Les séances seront animées par un membre du Conseil départemental
- Des comptes rendus devront être portés par un porte-parole désigné
- Des moyens techniques et financiers vous permettront de mener à bien vos projets
- Des Élu(e)s du Conseil départemental seront présents à vos côtés lors des sessions plénières

